



PONT-D'AINFORM !

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE N°26 - JUILLET 2025

**PROCHAINE
ÉDITION**

Dès le 3 novembre 2025

S'INFORMER

- 🌐 www.pontdain.fr
- 📘 Mairie de Pont d'Ain
- 📷 [mairie_pda](#)
- 📍 station Pont d'Ain 01160

Horaires de la mairie :

Lundi, mercredi, jeudi • 8h-12h | 13h30-16h30
Mardi, vendredi • 8h-12h

Horaires cartes d'identité & passeports :

Lundi, mercredi • 8h-12h | 13h30-17h30
Jeudi • 8h-12h
Vendredi • 8h-12h | 13h30-16h30
Fermeture le mardi

LA LOI EN PRATIQUE

LES TROTTOIRS AUX PIÉTONS

L'usage des trottoirs est réservé exclusivement à la circulation et au stationnement des piétons. Il est interdit de stationner ou de circuler sur les trottoirs avec un véhicule et nous vous rappelons que les cycles et trottinettes électriques sont considérés comme des véhicules ce qui rend leur circulation proscrite (sauf exceptions stipulés dans l'arrêté municipal réglementant la circulation et le stationnement sur la commune, arrêté consultable sur la borne situé devant la mairie).

RÉPARATION ET LAVAGE AUTO INTERDITS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Pour des questions environnementales, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de procéder au lavage ou à la réparation d'un véhicule sur les places, trottoirs et voies publiques (sauf réparation d'urgence et non susceptible de provoquer un écoulement de liquide sur la voie publique. Ex : remplacement d'une roue ou d'une ampoule).

Le mot de la rédaction

Chères habitantes, chers habitants,

Après une fin d'année scolaire et un été caniculaire, la rentrée 2025 marque un nouveau départ pour notre commune et c'est avec enthousiasme que nos 46 associations culturelles, sociales et sportives feront une fois encore battre le cœur de notre petite ville. Dans un monde en constante évolution, nos associations jouent un rôle essentiel : elles créent du lien, favorisent l'expression de chacun, valorisent notre patrimoine et soutiennent ceux qui en ont besoin tout en vous maintenant en forme. Qu'il s'agisse d'ateliers artistiques, d'initiatives solidaires, de projets intergénérationnels, d'animations locales et de challenges sportifs, ces structures bénévoles sont les piliers d'une vie collective dynamique et inclusive. Pondinoises et Pondinois, jeunes, moins jeunes et nouveaux arrivants, venez découvrir ou redécouvrir la richesse de notre tissu associatif à travers les événements et temps forts de cette rentrée. C'est en s'impliquant, en se rencontrant, qu'ensemble nous garderons ces lieux de partage, de respect et d'ouverture. Parce que la culture, la solidarité et le sport ne sont pas des options, mais des fondements essentiels à une société vivante et cohésive. Vous retrouverez dans le Pont d'Ainform de juillet la liste de toutes nos associations, ainsi que sur le site de la mairie. Faites votre choix, prenez contact et profitez des séances gratuites de septembre pour les découvrir. Bonne rentrée à toutes et à tous !

Mariane

Nos commissions en quelques mots ...

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES

➡ Opérations terminées

- Prestataire restaurant scolaire : renouvellement de RPC le prestataire sortant, gel obtenu des coûts sur les années 2025 et 2026.

➡ Opérations en cours

- Réflexion et analyse de l'impact sur la commune du projet cantine à 1 euro (en stand-by pour deux raisons mais non abandonné) :
 1. Difficultés pour obtenir les quotients familiaux des familles afin de pouvoir mesurer l'impact en nombre d'inscrits et financier d'une telle mesure
 2. Incertitudes budgétaires nationales qui incitent à attendre plus de visibilité
- Réflexion et implication dans la finalisation du projet du futur groupe scolaire : échanges avec les enseignantes en cours et qui le resteront jusqu'à la livraison à minima.

FÉLICITATIONS !

Un immense bravo à trois jeunes pondinoises qui, cet été, ont brillé par l'obtention du diplôme CAP AEPE dont une mention bien pour deux d'entre elles (en ayant effectué leurs différents stages au sein de la commune et s'étant faites positivement remarquer), et une place de 3^e dauphine à l'élection Miss Teen Universe Pays de Savoie en représentant l'Ain. Félicitations à **Nedjma, Dounia et Ornella**, la commune et ses habitants vous soutiennent ! Et bien entendu, nous adressons aussi nos félicitations à tous les diplômés pondinois promotion 2025, continuez de faire la fierté de toute une commune !

INFOS PRATIQUES



> **Un nouveau sens de circulation va entrer en vigueur au 1^{er} septembre 2025 devant le collège Louise de Savoie, afin de réduire la vitesse et améliorer la sécurité des élèves :**

- Rue du 8 mai 1945 = sens unique en provenance de la Rue des Stades
- Rue du 8 mai 1945 = double sens entre l'entrée Rue Georges Convert et la Place du 19 mars 1962
- Place du 19 mars 1962 = sens unique

Néanmoins, trois lieux de stationnement sont toujours disponibles :

- Place du 19 mars 1962
- Parking du gymnase
- Parking le long des stades

Il est toujours interdit de stationner sur les trottoirs et sur les espaces enherbés ainsi que sur les passages piétons et sur les zones réservées aux transports scolaires et aux personnes handicapées (sauf porteur de la carte correspondante) ainsi qu'à tout endroit gênant la circulation.

EXPRESSION MINORITAIRE

2189 maires ont démissionné depuis le début du mandat soit 6% des maires. Le chiffre est historique.

En cause, la fatigue, l'usure, l'insécurité, les violences physiques ou symboliques à l'encontre des maires, les dissensions et conflits au sein des conseils... Les raisons ne manquent pas. Le contexte politique national de ces dernières années n'a rien arrangé. Et Pont d'Ain n'est pas épargné : Facebook, Insta regorgent de critiques, de « il faut », « y'a qu'à », « ils devraient »... La critique est tellement facile mais si peu constructive ! Venez plutôt aux conseils, aux réunions, aux rencontres de quartier. Car la réalité est toute autre. Les exigences de l'État, la réglementation des normes écologiques, d'urbanisme, de sécurité... sont de plus en plus drastiques alors que les moyens des petites communes s'amenuisent comme « peau de chagrin », on est loin de faire ce que l'on veut ! Nous voulons par ce mot soutenir les maires de France, tous ceux qui s'engageront à leurs côtés lors des prochaines élections municipales en mars 2026, que ce soit en tant que maires, adjoints ou conseillers. Le défi est immense. Mais pour s'en rendre compte il faut s'engager de près ou de loin aux côtés des équipes municipales. L'expérience est belle et formatrice à bien des niveaux.

> **Le 1^{er} novembre est un jour particulier pour les personnes se rendant au cimetière de Pont d'Ain.**

Vous êtes nombreux à arpenter les allées et nous savons que ce lieu est très cher à vos cœurs. Nous vous rappelons cependant que des règles existent, et une particulièrement importante concernant la gestion des concessions. A ce sujet, il est primordial de ne pas intervenir sur une tombe ne vous appartenant pas, comme par exemple en relevant une plante, une plaque ou en entreprenant un nettoyage. Cela risquerait de heurter les proches concernés, mais il en va également du bon suivi par le service d'état civil de la commune. Ce visuel de tombe en état d'abandon permet de contacter la famille et de faire le point avec elle quant à l'avenir de la sépulture. Nous vous remercions pour votre compréhension. Nous insistons aussi sur le fait que l'entretien du cimetière n'est pas aisé en raison des nombreuses contraintes sanitaires imposées ces dernières années et des conditions météo qui ne facilitent pas toujours, mais les agents des services techniques mettent tout en œuvre pour faire cela au mieux.

> **Le pont routier situé sur la RD1075 va subir des travaux de sécurisation importants sur plusieurs semaines. Ces travaux à l'initiative et gestion totale du Département se dérouleront selon le planning ci-dessous :**

- Semaine 42 : circulation par alternat régulé
- Semaine 43 et 44 (vacances scolaires) : fermeture totale du 20/10 au 01/11/2025 avec déviations mises en place
- Semaine 45 : circulation par alternat régulé

Les déviations mises en place seront :

- Contournement par la RD984 en direction de Neuville sur Ain
- Contournement par la RD984 en direction de Varambon
- Contournement par la RD1084 en direction de Jujurieux

Le Département indiquera aux camions et véhicules légers de sortir bien en amont de Pont d'Ain et d'en éviter la traversée.

(La publication du Pont d'Ainform à cette date ne nous permet pas d'avoir plus d'informations mais vous pourrez les suivre sur le site internet de la mairie : www.pontdain.fr.)

LA NATURE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

L'EAU, UN TRÉSOR À PRÉSERVER ENSEMBLE !

Chaque goutte compte ! Face aux épisodes de sécheresse qui se répètent et aux ressources en eau de plus en plus précieuses, nous avons tous un rôle à jouer pour préserver ce bien commun.

Bonne nouvelle : Il existe plein de petits gestes simples pour économiser l'eau au quotidien, à la maison comme au jardin.

- **Surveillez les fuites** : Un robinet qui goutte ou une chasse d'eau qui fuit, ce sont des litres gaspillés chaque jour... sans qu'on s'en rende compte ! Un petit contrôle régulier peut faire une grande différence.
- **Adoptez des gestes malins** : Préférer les douches aux bains, couper l'eau pendant le brossage des dents ou installer un mousseur sur les robinets sont autant de réflexes faciles à adopter... et qui allègent aussi la facture !

- **Récupérez l'eau de pluie** : Au jardin, elle est parfaite pour arroser les plantes, laver la voiture ou même alimenter les toilettes (avec un système adapté). Un bon moyen d'éviter de puiser dans le réseau d'eau potable.
- **Arrosez malin** : Arrosez le soir ou tôt le matin pour limiter l'évaporation, paillez vos plantations, et pensez aux plantes locales, plus résistantes à la sécheresse.
- **Et pour aller plus loin** : Le nouveau site de notre gestionnaire, **la SOGEDO**, vous permet désormais de **suivre votre consommation d'eau jour par jour** ! Un outil pratique pour repérer rapidement une anomalie, ajuster vos usages... ou simplement constater les progrès réalisés !



Chacun de nous peut faire sa part. Ensemble, nous pouvons préserver notre eau pour aujourd'hui... et pour demain !

PROJETS POUR LES HABITANTS

Dans le cadre du recensement de la population qui aura lieu de mi-janvier à mi-février 2026, la commune recrute des agents recenseurs

Profil recherché :

- Bien connaître la commune,
- Être familier de l'informatique et notamment d'internet (données à saisir en ligne),
- Être impérativement disponible entre le 2 janvier et le 15 février 2026 et être en mesure de se rendre chez les habitants aussi bien en journée qu'en soirée, en semaine que le week-end,
- Qualités du candidat : discrétion, moralité, neutralité, capacité relationnelle, ordre, méthode et ténacité.

Rémunération proportionnelle au nombre de logements enquêtés, à laquelle s'ajoute une indemnisation forfaitaire des frais de déplacement.

Formation : 2 demi-journées de formation obligatoire début janvier.

Candidatures (lettre + CV) à adresser à Monsieur le Maire

par mail : mairie@pontdain.fr ou
par courrier : Mairie - 7 rue Louise de Savoie - 01160 Pont-d'Ain
au plus tard le 31/10/2025.

11 jours pour imaginer un autre monde... à Pont-d'Ain

Du 24 septembre au 4 octobre, Pont-d'Ain se mettra aux couleurs du développement durable à l'occasion des semaines européennes dédiées.

Pour aller vers un monde plus juste et plus respectueux de l'environnement, l'association pondinoise Teradela et ses partenaires proposera deux semaines d'activités ludiques et solidaires pour petits et grands. L'occasion d'en apprendre plus sur l'éco-système tout proche de chez nous avec une rando pour découvrir nos voisins les castors, de se régaler avec des produits locaux au marché de producteurs, de partir à la découverte d'une ferme et s'initier à la traite des vaches, de faire du tri chez nous pour offrir une seconde vie à ce qui dort dans nos placards, de recycler nos vieux objets en œuvre d'art, nos vieux tissus en marmite norvégienne, nos restes de pelotes de laine en ouvrage collectif. Et, le moment fort pour nos ados, un après-midi sous haute tension pour s'évader d'un monde qui brûle : Un escape game collaboratif à la mairie de Pont-d'Ain. Rendez-vous sur la page Facebook de l'association Teradela pour plus de détails.



NOUVEAUTÉ À PONT D'AIN



Diplômée depuis le 30 juillet 2023, **Orlann Esthétique** vous propose un large choix de prestations, de la prothèse ongulaire à la beauté du regard.

Orlann vous accueille du lundi au vendredi sur rendez-vous à son institut situé 18 Rue Philibert Le Beau. N'hésitez pas à la contacter !

☎ 07 69 00 38 81

📘 Orlann Esthétique

📷 orlann.esthetique

🌐 Réservation sur [booksy.com/](https://www.booksy.com/)
OrlannEsthetique

L'AGENDA PONDINOIS

SEPTEMBRE

- **Dimanche 7**
Cinéma rural
- **Dimanche 7**
But d'honneur - *Boules Marronniers*
- **Sam. 13 & Dim. 14**
Salon des musiciens
- **Dimanche 14**
Un rêve de moto
- **Sam. 20 & Dim. 21**
Journées du patrimoine
Amis de la Catherinette
- **Mercredi 24**
Randonnée biodiversité
Rando Pondinoise, Teradela et LPO
- **Samedi 27**
Gratifieria - *Teradela et AFHI*
- **Samedi 27**
Découverte Ferme des Tilliets
Teradela

- **Dimanche 28**
Cinéma rural
- **Lundi 29**
Conseil municipal

OCTOBRE

- **Mercredi 1^e**
Balade art nature - *Teradela*
- **Samedi 4**
Vente diots crozets
Amicale des Pompiers
- **Samedi 4**
Marché producteurs locaux *Teradela*
- **Samedi 4**
Découverte Ferme des Tilliets *Teradela*
- **Dimanche 5**
Bouger pour elles
- **Dimanche 12**
Puces des couturières *Toutes des Artistes 01*
- **Mardi 14**
Collecte de sang

- **Samedi 18**
Théâtre Ain'Posture
- **Dimanche 19**
Cinéma rural
- **Mercredi 31**
Escape game *Teradela*

NOVEMBRE

- **Samedi 1^e**
Dépôt gerbe cimetière
- **Lundi 3**
Conseil municipal
- **Dimanche 9**
Cinéma rural
- **Mardi 11**
Cérémonie armistice 11 novembre
- **Sam. 15 & Dim. 16**
Salon de l'artisanat *Comité d'Animation*
- **Dimanche 23**
Bourses aux jouets *Sou des Écoles*
- **Dimanche 31**
Cinéma rural

ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LES CANCERS FÉMININS

ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR :

Courir Pour elles
TOUTES SOLIDAIRES
Pas de chez moi !

OUVERT A TOUS

5 OCTOBRE 2025

MARCHÉ OU COURSE DE 5, 10 OU 15 KM

Chapelle de la Catherinette à Pont-d'Ain

5 km et 10 km : Les départs se font toutes les 10 minutes à partir de 9h jusqu'à 11h
15 km : Les départs se font toutes les 10 minutes à partir de 9h jusqu'à 10h

MARCHÉ OU COURSE CARITATIVE

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !
courirpourelles.com

Logos des partenaires : METROPOLIS GRAND LYON, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, APICIL, acti'nev, framatome HealthTeam, MSD, Crédit Mutuel, FIDUCIAL, MAPEI, Babelair, JORG, Fermob, VISIATIV, EDF, JCD&CAK.

ÉVÈNEMENT CHERCHE BÉNÉVOLES & DÉCO

Si vous suivez attentivement les actualités de la commune, vous n'aurez pas manqué l'événement BOUGER POUR ELLES qui aura lieu le dimanche 5 octobre 2025 à Pont d'Ain ! Arrivée et départ à la Chapelle de la Catherinette, dès 9h, trois parcours de 5, 10 et 15 kms vous sont proposés. Venez marcher ou courir (pas de chrono !), en solo, en famille ou entre amis, en soutenant une cause chère à tous : la lutte contre les cancers féminins. Vous pouvez également participer d'autres façons : en devenant bénévole (envoyez-nous vos coordonnées par mail à communication@pontdain.fr) mais aussi en déposant à la mairie vos anciens soutiens-gorges et maillots de bain afin de créer une guirlande pour l'occasion (ils seront ensuite donnés à des associations). Peu importe la manière dont vous participerez à cet événement, chaque main tendue et chaque pas comptent, nous n'attendons plus que vous !

À NE PAS MANQUER

À l'occasion des **Journées du Patrimoine** les 20 et 21 septembre, la chapelle de la Catherinette sera ouverte de 9h à 12h et 14h à 18h. L'association des Amis de la Catherinette vous proposera des visites et conférences tout au long de la journée.